

ERF Aix-en-Provence : 2005

• Décision 16, p. 74-75 – Europe

Le Synode national, dans un contexte où le peuple français est appelé à se prononcer sur le traité établissant une constitution pour l'Europe, souhaite s'exprimer devant les enjeux qui touchent l'avenir de l'Europe.

- Dès ses origines, la Réforme a été une aventure européenne qui compensa les divisions confessionnelles par des réseaux de solidarité dont le refuge huguenot fut l'exemple le plus marquant. Au 20^{ème} siècle, les deux guerres mondiales furent d'abord des conflits européens fratricides et leur mémoire nous commande de demeurer des artisans inlassables de la paix et de la réconciliation. Les Eglises se sont fortement engagées dans cette voie.

- Le projet de réussite économique de l'Europe ne saurait suffire à la justifier, d'autant plus qu'il nourrit bien des inquiétudes pour certains d'entre nous. Nous entendons aussi la voir défendre les valeurs de justice, de partage, de liberté, parce que nous les lions indissolublement au message de l'Évangile.

- En 1992, le synode national d'Annecy s'exprimait ainsi : « L'édification européenne ne doit pas être une nouvelle forteresse économique qui nous mettrait à l'abri de toutes autres relations partenaires. Elle nous engage, au contraire, à des solidarités renouvelées avec les pays du sud de l'Europe et du Tiers-Monde... ». L'Église réformée, partie prenante de l'Église universelle, se reconnaît dans les solidarités qui dépassent l'ensemble européen.

Le synode souhaite interpeller les membres des Eglises locales, les inciter à voter et à saisir l'occasion de ce référendum pour poursuivre le débat sur l'avenir de l'Europe, dans l'Église et dans la cité.